

# UNE GRANDE ÉCOLE EN BANLIEUE

L'ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT À VAULX-EN-VELIN

— J.-P. Payet, M. Amzert, G. Bentayou, F. Duchêne, G. Geoffroy

**E**n 1975, l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) s'implantait sur le territoire de la commune de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon. Recrutant majoritairement sur concours à l'issue des classes préparatoires, cette grande école, qui forme les Ingénieurs des Travaux Publics de l'État (ITPE)<sup>1</sup>, a donc assisté à la quasi-totalité de l'histoire de la ZUP, dont les premiers projets remontent à la fin des années soixante. Depuis 1988, elle partage avec l'École d'Architecture de Lyon un petit campus situé à proximité du centre administratif de la commune.

## Les épreuves du quotidien

L'impression d'un observateur étranger qui pénètre dans l'École à certaines heures de la journée est celle d'une ambiance particulièrement animée. Aux heures rituelles de pause, une intense activité sociale caractérise les lieux. La « rue » centrale du bâtiment est occupée par de multiples groupes qui discutent ; on se salue d'un groupe à l'autre, on s'observe, on se reconnaît. Une table et deux chaises forment un stand de vente des billets du concert rock donné le soir même au foyer. Au début des années quatre-vingt, l'ENTPE s'était taillée une belle réputation de scène régionale du rock branché. Un jour, une banderole tendue entre deux piliers annonce « Les 24 heures de l'ENTPE », relayée par des affichettes appelant à la créativité et à l'invention des défis les plus fous... réalisables en vingt-quatre heures. Un autre jour, la rue centrale est parcourue d'un long ruban de tapis bleu : l'ENTPE accueille et organise les « Rencontres Théâtrales de Lyon », on entend parler différentes langues, artistes et spectateurs s'ajoutent aux locataires habituels des lieux. Événement ou pas, il semble régner ici une atmosphère de convivialité, ou pour le moins d'interconnaissance. L'ENTPE est un village – presque une communauté – pour des élèves vivant là trois années, en général à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile familial.

Cette vie loin de chez soi, qui préfigure la mobilité du fonctionnaire (*a fortiori* lorsqu'il est cadre), est la première raison d'un fort investissement de l'espace scolaire, au-delà de la formation, comme lieu de vie. La faiblesse de l'attraction du milieu environnant en termes de loisirs, et plus largement d'équipements et d'espaces publics, est une deuxième raison d'un surinvestissement de l'espace

de l'École. Enfin, la vie associative, autour d'activités sportives, culturelles et festives, est un des pivots de la formation humaine de l'ingénieur TPE, de l'intégration dans un corps d'État. En cela, l'ENTPE n'est pas singulière et manifeste son appartenance au champ des grandes écoles d'État<sup>2</sup>.

## L'arrivée à Vaulx-en-Velin

L'image diabolisée de Vaulx-en-Velin pèse dans les esprits des élèves reçus au concours d'entrée, et de leurs familles. L'arrivée concrète sur les lieux est, pour la très grande majorité des élèves, une expérience menaçante. Les premiers reçus, sûrs d'intégrer l'École, viennent faire une visite de reconnaissance pendant l'été.

« L'environnement banlieue, je ne connaissais pas trop. Il y a un truc qui m'a impressionné, quand je suis arrivé la première fois, en descendant du bus il y a une voiture qui est passée, c'était une vieille CX et elle avançait avec un essieu complètement cassé, comme ça, sur trois roues et ça faisait un bruit abominable et je me disais, mais lui, il vient de voler une voiture et il y a le camion de police qui va arriver derrière, enfin ça faisait vraiment bizarre, oui. [...] Donc ça, c'était le premier jour. Et puis ma mère est venue avec moi pour m'aider à déménager, on avait loué un camion. Et moi je ne voulais pas me promener le soir, j'avais peur quoi. [...] Donc oui au début, c'était vraiment des a priori. »

C'est également le moment pour réserver un logement. Les premiers arrivés sont les « mieux servis », si l'on retient le critère valable pour les élèves de la plus grande proximité à l'École. Rapidement, le futur élève-ingénieur rencontre des « aînés » et reçoit les conseils rituels. La protection vis-à-vis de l'environnement y occupe une place importante. Mais, au-delà de conseils pratiques, le novice entend surtout une terminologie qu'il devra désormais utiliser s'il veut être reconnu comme un membre du groupe. Cette langue ne lui est pas encore complètement intelligible :

1. Principalement appelés à travailler pour le ministère de l'Équipement.

2. P. Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Éditions de Minuit, 1989.

*Les Annales de La Recherche Urbaine* n° 75, 0180-930-VI-97/75/132/11 © MELT

«C'est marrant d'ailleurs parce que la première fois que j'ai entendu vaudais ici, je n'ai pas compris que ça voulait dire habitants de Vaulx quoi, j'ai cru que c'était un autre mot pour dire arabe, parce que systématiquement, les Vaudais, c'était des Arabes.»

## La distance sociale

Rares sont les premiers regards sympathiques portés sur la commune vaudaise. Échappent aux stéréotypes les quelques élèves ayant eux-mêmes connu un espace de vie similaire ou proche au cours de leur enfance ou de leur adolescence. L'appréhension n'a alors pas cours, une nostalgie peut parfois émerger, conduisant certains à préférer des logements plus mixtes et intégrés aux quartiers de la ZUP. Au-delà, un certain nombre d'élèves n'adhèrent pas au consensus implicite autour du terme de « vaudais » qui désigne, dans une confusion stigmatisante des registres de sens, l'habitant de la commune et son stéréotype. Mais il s'agit alors d'une conviction « républicaine » qui n'a guère eu l'occasion de s'éprouver dans des situations concrètes de contact, encore moins dans un contexte de cohabitation.

Les origines sociales des élèves sont conformes aux lois de la « reproduction sociale » de l'élite scolaire. Les enfants d'ouvriers et d'employés sont très minoritaires. La caractéristique propre à l'ENTPE (une école d'État, rémunérant donc ses élèves) tendrait à expliquer la forte présence d'élèves des classes moyennes dans un contexte de crise de l'emploi, et en particulier, pour la moitié de la population totale, d'élèves issus de « milieux fonctionnaires ». Sans doute, par rapport à des grandes écoles plus prestigieuses et à des grandes écoles de commerce, trouve-t-on moins de fils et de filles de patrons de l'industrie et du commerce. Il en résulte une forte homogénéité sociale et culturelle qui constitue la meilleure garantie d'une sociabilité intense, du développement des amitiés juvéniles et de la différenciation interne (dès lors que ce qui est commun est dominant, on peut sans risque exacerber les différences) selon les goûts musicaux, vestimentaires, selon les affinités, etc. C'est le grand jeu des affinités électives (choix du groupe de pairs, voire choix du conjoint) auquel se livrent les élèves presque exclusivement jusqu'à la fin de leur deuxième année, sous l'œil bienveillant de l'institution et de ses « permanents ».

Pour les élèves n'appartenant pas à la catégorie dominante, la vie associative s'emploie à réaliser la fusion des origines. Que l'on pense à tel élève, issu de milieu bourgeois, intégrant l'ENTPE en ayant espéré une grande école plus prestigieuse, ou à tel autre, d'origine très popu-



Au premier plan, les bâtiments de l'ENTPE. Au fond, les tours de la ZUP.

laire, vivant l'intégration comme une promotion sociale exceptionnelle : l'un et l'autre compensent, qui une relative chute sociale, qui un capital social et culturel défaillant, par un surinvestissement dans l'activité associative. « L'Assoce<sup>3</sup> » est d'ailleurs un lieu apolitique et les membres qui l'intègrent en font une de ses principales qualités. Cette dépolitisation peut être critiquée par d'autres qui rejettent la pression du groupe et l'uniformité du corps :

« Ce qui me gêne dans tout ce qui se fait ici, c'est que c'est fait pour et par les ingénieurs TPE et les élèves-ingénieurs, et on parle de vie associative alors qu'en fait elle n'a rien d'associative, c'est une vie corporatiste, enfin c'est une vie à l'intérieur de l'école. »

## La vie de groupe

L'intégration à l'École représente une véritable rupture avec les années de « taupe<sup>4</sup> ». Après le sacrifice d'une vie sociale, la demande de loisirs est très forte et apparaît comme une « récompense ». Sur le rejet du travail scolaire (dans ce qu'il a impliqué de solitude et de concurrence acharnée) peut se construire un modèle de formation et de socialisation des élèves de l'ENTPE. Les rites d'intégration donnent le ton. Au cours des premiers jours à l'École, les élèves découvrent les lieux incontournables de la vie à l'École et s'initient aux normes de comportement en observant leurs aînés.

3. Association des élèves de l'ENTPE.

4. Nom des classes préparatoires scientifiques dans l'argot des élèves.

« On arrive à la chaîne d'intégration et on nous dit, on passe parmi de multiples trucs, là il faut que tu intègres l'AREN<sup>5</sup>, il faut que tu prennes ta carte de membre, d'accord. Bon la carte Assoce, il faut la prendre si tu veux, bon d'accord je prends. Et puis : oh, tu ne veux pas servir au bar ?... »

La vie des élèves est alors centrée sur l'École, partagée entre les cours, les activités et les soirées. Les couloirs, le foyer, les locaux des clubs ou associations ont une importance aussi grande que les salles de cours, et l'École s'anime le soir et pendant les pauses d'une « deuxième



Le foyer des élèves.

vie» tout aussi importante (si ce n'est plus) que le temps scolaire. L'École appartient alors aux élèves... Nombre de locaux ont d'ailleurs un double usage, et cette volonté des concepteurs de l'ENTPE est largement mise à profit par les élèves : ainsi l'amphithéâtre est-il à la fois salle de conférences et salle de spectacle, ainsi les locaux de l'AREN sont-ils à la fois restaurant de l'École et lieu de fêtes. Le rapport au travail scolaire est fortement redéfini, quasi-inversé – du moins jusqu'à la fin de la deuxième année. L'étiquette infamante de « polard » guette celui qui n'a pas compris que la participation aux soirées et aux activités est la clef de l'intégration.

L'engagement associatif constitue, dans le même temps, un mode de formation extrêmement précieux pour l'institution : apprentissage des responsabilités, de l'encadrement, formation de l'esprit de promotion et de corps. La description que font les élèves de leurs responsabilités associatives ne laisse pas d'emprunter au vocabulaire du management, de la gestion des ressources humaines. Certaines associations sont présentées comme de véritables « entreprises », permettant l'initiation au rôle de « chef » et à la tâche de « gestion du personnel ». En définitive, la vie associative est quasi exclusivement tournée vers l'anima-

tion de l'École, sous la forme d'activités de loisirs mais aussi d'activités d'entretien de l'image et du prestige de l'École. Le sentiment d'appartenance, fondement de l'esprit de corps, se nourrit d'une sociabilité ludique et festive, qui s'arrange de l'invisibilité – et se mesure dans des rituels publics qui manifestent la place de l'ENTPE dans le champ des grandes écoles.

## Les contacts avec l'extérieur

Si la vie de l'élève-ingénieur (surtout pendant les deux premières années) se déroule la plupart du temps à l'École (à partir de la troisième année, un fort mouvement de « décohabitation » en direction du centre de Lyon séduit près de la moitié des élèves), des zones de contact existent entre l'École et l'environnement urbain. Dans les résidences à dominante étudiante, le logement constitue pourtant une quasi-annexe de l'École. Elle prolonge l'entre-soi de la vie de groupe. La majorité des élèves de première et deuxième année ont un appartement dans une des résidences HLM à proximité du campus, où des logements leur sont réservés. Ils s'y retrouvent fréquemment :

« En ce qui concerne les fêtes, généralement on se voit au sein de l'immeuble, avec les voisins qui sont des potes, on se fait des bouffes, et puis il y a les soirées à TPE, les soirées classiques. »

Les travaux ou projets en groupe sont également réalisés tant dans les appartements que dans des salles de l'École. Quant aux déplacements École-logement, ils sont placés sous le signe de la prudence. Les élèves-ingénieurs fréquentent certes les services publics de la commune, mais les contacts y sont très limités, voire « aménagés ». La voiture permet des pratiques d'approvisionnement dans les grandes surfaces hors de la ZUP (depuis plusieurs années, le centre commercial du Grand Vire jouxtant l'ENTPE a été vidé de l'essentiel de sa substance). Il y a certes, là encore, des cas particuliers, mais la connaissance de l'environnement se limite généralement aux grands axes routiers, aux parcours de bus et aux cheminements piétons entre l'École et les résidences. En fait, la ville de Vaulx-en-Velin « n'entre » vraiment à l'École que par l'intermédiaire des jeunes qui viennent au foyer.

## Le parrainage des jeunes Vaudais

Avec ce qu'elle laisse percevoir (ce qu'elle cache derrière ses grilles et ses murs et qui favorise les fantasmes), l'École peut être un objet de convoitise, apparaître comme un filot de richesse au sein d'une zone de pauvreté aux yeux des jeunes des cités vaudaises. Élèves à l'école primaire, ils ont accès à la piscine de l'École et traversent à cette occasion le campus. Lycéens, ils utilisent également le gymnase – le tout nouveau lycée de la commune attend le sien. La voie longeant un des côtés du campus permet de découvrir les quatre courts de tennis. Un foyer ouvert en « nocturne », offrant boissons et musique, produit

quelques nuisances sonores. Son existence est également connue, soit à travers l'affichage des soirées publiques dans les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération lyonnaise, soit à travers l'expérience individuelle de ceux qui ont osé s'y aventurer. Si l'usage «sauvage» des courts de tennis peut se gérer sur le mode de l'évitement, en revanche la présence de jeunes Vaudais au foyer oblige à un contact plus direct. Des heurts se sont produits dans un contexte propice aux malentendus, à l'expression de la «rage<sup>6</sup>» comme à celle du rejet :

«C'est difficile de faire venir des gens ici parce que c'est pas confortable, tout le monde est toujours sous tension, enfin il y a plein plein de choses, de gestes, de paroles qui peuvent être interprétés comme de l'agressivité ou comme du mépris. Une fois, ce qui s'est passé ici c'est qu'il y a un Vaudais qui vient assez régulièrement, qui connaît pas mal de gens à l'École, il était au bar et il commande une bière ou deux bières je ne sais plus au barman, et le barman c'était un première année, il ne le connaissait pas. Donc en fait, voyant un Vaudais, il n'avait pas tellement confiance et il lui a demandé de payer tout de suite. Et l'autre il dit: «oui attends, je vais payer» et tout ça, enfin c'est ce qu'on m'a raconté, et finalement c'est devenu un peu agressif et il lui a dit: «non, non il faut que tu payes». Donc le Vaudais lui a jeté sa bière à la figure, enfin le liquide quoi, et vexé le barman a fait la même chose et... [ça a dégénéré...] Un autre exemple, il y a des élèves du lycée de Vaulx qui viennent ici le midi parce que sinon ils vont au Grand Vire mais au Grand Vire, il y a vraiment rien quoi, donc ils viennent ici et puis ils jouent au baby-foot ou ils boivent un coup quand ils ont du fric. En fait, on les laisse un peu rentrer comme des voleurs quoi, il n'y aura pas un panneau: bienvenue [...]. C'est... ils rentrent et on ne dit rien quoi. [...] Ce qui fait que du coup les Vaudais ils ont pris leurs aises quoi. En plus, c'est des gamins donc, ils ont chourré toutes les balles de tous les baby-foot et ils les mettent dans un seul baby-foot et comme ça ils peuvent jouer super longtemps et puis en plus ils cachent les cages pour que les balles ne tombent pas dans les trous et puis les ingénieurs, enfin les élèves, ils ne savent pas trop quoi faire quoi. [...] Je crois que l'attitude des gens qui sont ici c'est, en fait ils vont voir les Vaudais qui font un truc qui ne leur plaît pas et puis ils ne vont pas vraiment le dire, ils vont un peu bouder dans leur coin et puis ils se diront: bon quand même les Vaudais, ils nous embêtent, il faudrait faire quelque chose quoi. Mais en fait, ce n'est pas les reconnaître en tant qu'interlocuteurs. C'est un peu: tiens, il pleut, c'est chiant, bon il y a des Vaudais et c'est chiant mais c'est pas essayer de s'engager pour discuter avec eux.»

Le «parrainage<sup>7</sup>», instauré un temps par «l'Assoce», répondrait au souci de maîtriser la venue de personnes extérieures dans les hauts-lieux de la vie de l'École. Un élève se porte ainsi garant d'un jeune Vaudais, lequel peut alors acheter une «carte Assoce» lui donnant accès au foyer, mais également aux différentes activités associatives de l'École. Dans son projet, le «parrainage» ne se présente donc pas comme une simple visée sécuritaire. Il

synthétise en réalité une tension récurrente entre sécurité et ouverture. Deux niveaux subsistent dans la mise en œuvre du projet. Au niveau concret, la réalité contredit tout idéalisme: les élèves «parrains» sont fort peu nombreux, le parrainage tente surtout de régulariser des présences, les «parrainés» potentiels sont exclusivement intéressés par l'accès au foyer et aux soirées, l'adhésion à «l'Assoce» bute sur la question financière. Ainsi, le parrainage apparaît surtout, aux yeux des élèves peu séduits par sa dimension idéologique, comme un moyen de contrôler les intrusions, de préserver l'intimité et la sécurité des soirées à l'École. Il ferait le tri entre les jeunes Vaudais «intégrables» et les autres. Mais, au niveau symbolique, le «parrainage» prend sens dans un contexte plus large d'«émergence de la banlieue» comme problème social. L'ouverture des activités associatives à de jeunes Vaudais défavorisés pourrait ainsi constituer au minimum une forme de rétrocession sociale, dans l'idéal d'une forme d'interculturalité. S'il suscite un tel intérêt chez les élèves en dépit de ses contradictions et de ses difficultés (son existence est chaque année remise en question), c'est que le «parrainage» est en soi une manière de résoudre ce qui est souvent vécu comme une situation anormale et génératrice de malaise (être élève-ingénieur fonctionnaire à Vaulx-en-Velin).

Les «intrusions» au foyer peuvent réveiller en effet un sentiment de culpabilité chez les élèves. L'espace du foyer est pour les jeunes Vaudais un espace ludique, articulé autour du bar, des baby-foot, de la piste de danse. Pour les élèves de l'ENTPE, c'est le lieu central de la vie associative – l'association des élèves y a d'ailleurs ses locaux – et le foyer est en quelque sorte le symbole du «travail» réalisé par les élèves «pour» l'École – la socialisation, le prestige, la consolidation de l'esprit de corps. L'activité du foyer, la foule qui s'y presse et l'heure tardive de fermeture donnent la mesure de l'adhésion des promotions aux normes et valeurs proposées. De ce fait, si la venue, lors de soirées spéciales, d'étudiants des facultés lyonnaises (ou, plus régulièrement, d'étudiants de l'École d'architecture de Lyon installée sur le même campus) va dans le sens du prestige de l'ENTPE, celle de jeunes Vaudais, en revanche, ne peut que renvoyer aux élèves ingénieurs l'image d'un «petit monde» refermé sur lui-même, une enclave où la vie est facile, basée sur les loisirs – et le foyer, une «boîte de nuit pour fils à papa». Le salaire perçu par la majorité des élèves, le rapport au travail scolaire tel qu'il est défini dans la vie à l'École, viennent conforter encore ce sentiment de privilège face à une ville fortement marquée par le chômage et la précarité.

5. Association du restaurant de l'ENTPE, gérée par les élèves.

6. F. Dubet, *La galère: jeunes en survie*, Fayard, 1987.

7. Il y a aussi un parrainage «sportif» pour l'accès aux équipements du campus, mais qui fonctionne sur d'autres modalités.

Autour de la thématique de la protection s'ajustent alors des discours nécessairement ambivalents.

« Il y a un écart de richesses entre ce qu'il y a ici et ce qu'il y a en dehors de [l'École] qui est tellement énorme pour les Vaudais qui arrivent ici... [...] Pour eux c'est le paradis ici, et ils ne supportent pas qu'on les éjecte en disant : écoutez les gars, vous avez rien à faire ici. Il faut payer votre carte [de parrainage] [...], et puis vous nous insultez quand on passe... Ça ne va pas, vous parlez... C'est systématique et cette année c'est arrivé à chaque fois. »

## Le souci de protection

Toute l'histoire du campus démontre l'évolution vers une fermeture physique de celui-ci. Depuis les « émeutes » du Mas du Taureau en 1990, et maintenant avec le plan Vigipirate, la tendance sécuritaire a gagné du terrain dans les esprits et dans les faits. Pourtant, celle-ci est limitée par une opinion motivée en partie par des réflexes « républicains » (cf. les origines sociales des élèves et l'appartenance à une école d'un corps d'État) en partie par une tendance consensuelle propre à tout groupe fermé. Les discours racistes n'ont pas cours – du moins les dérapages sont-ils fermement contenus. Des textes tendancieux parus dans le journal des élèves ont ainsi été annotés et dénoncés publiquement, amenant parfois leurs auteurs à se réfugier dans l'argument du « deuxième degré ».

« Ceux qui ont des opinions plutôt de droite contre le parrainage, pour un protectionnisme de l'École, ont du mal à s'exprimer, parce qu'ils ont peur de la réaction immédiate des gens qui est « raciste », « sale facho » [...] Ce que je déplore d'ailleurs parce que j'estime que chacun a le droit d'avoir ses idées, ses opinions, et que personne n'a le droit de dire que, parce qu'on est à Vaulx-en-Velin, on n'a pas le droit de penser. »

Mais le « délit de faciès » menace toujours – l'accès à l'École est un nœud de difficultés pour les responsables de l'association des élèves, et entre pour une part dans l'échec partiel du dispositif de parrainage. L'entrée s'effectue au moyen d'une carte magnétique, mais régulièrement des élèves l'oublient et tambourinent contre la vitre. Un service de sécurité contrôlant les cartes d'étudiant est engagé pour les soirées étudiantes, mais les invités des élèves ne sont pas tous inscrits dans une faculté. Les jeunes Vaudais parrainés sont tentés de venir avec d'autres, qui ne sont pas passés par le « filtre » du parrainage. Les stéréotypes prennent alors la relève dans la régulation de l'entrée à l'École, non sans poser question à ceux-là mêmes qui voudraient s'inscrire dans une démarche d'ouverture.

Le thème de l'insécurité révèle plus généralement une tension entre discours civiques et pratiques des élèves. Les pratiques de prévention (louer un garage, ne jamais rentrer seul le soir, rapprocher son logement de l'École) sont une forme de mise à distance de l'environnement. Un

double langage se fait jour, qui hésite entre banalisation de l'insécurité et persistance d'un sentiment d'insécurité, entre justification des agressions comme « coût à payer » d'une trop grande distance sociale, et représentations stéréotypées de la « banlieue » :

« J'ai eu que deux affaires à Vaulx-en-Velin, je me suis fait voler un walkman, donc ça c'était de la part de Vaudais, bon, c'est un détail. Et puis je me suis fait casser ma voiture sur le parking de l'École, maintenant elle est dans un garage. Donc c'est vrai qu'il y a un problème de sécurité de toute manière, et il y a probablement un sentiment de défiance des Vaudais vis-à-vis de notre école, qui est pratiquement naturel. De venir agiter sous leur nez une école comme ça, avec des équipements dans tous les coins, bon forcément ça ne peut pas se passer facilement. »

Il reste que la censure éthique, mais aussi l'aversion du groupe pour le conflit, interdisent les discours de rejet, et qu'une forme d'attention à l'environnement social est présente chez nombre de permanents et d'élèves. Certains enseignements, à la faveur du développement des sciences sociales à l'École, en urbanisme, en sociologie, en anthropologie, en économie, abordent le thème de la banlieue et l'objectivent comme partie du champ professionnel. Des travaux de fin d'études, des thèses, choisissent le contexte de Vaulx-en-Velin comme objet et terrain de recherche.

## Des expériences « citoyennes »

Depuis son arrivée il y a deux ans, le nouveau directeur de l'ENTPE a engagé l'ensemble de la communauté scolaire dans un vaste chantier de rénovation du projet de l'École. Exit le label de « l'École des choix », celui de l'« École citoyenne » est proposé pour articuler la réflexion sur de nombreux thèmes, de l'enseignement jusqu'à la question de la relation avec l'environnement local. L'aide aux devoirs apportée à de jeunes Vaudais par quelques dizaines d'élèves-ingénieurs y fait figure de modèle d'une ouverture « citoyenne ». Elle n'est pas exempte, dans la pratique, des pièges habituels du bénévolat mettant en contact des milieux sociaux et culturels distants. En tant qu'accompagnement scolaire hors du temps scolaire, elle se heurte aux mêmes difficultés que rencontrent de tels dispositifs partout où ils sont mis en œuvre. Non conscient des difficultés, l'engagement des élèves peut rapidement conduire à une forme de désillusion. L'aide aux devoirs apparaît ainsi, pour ceux qui la pratiquent, comme dévoyée par des élèves « stratèges » qui tentent de réduire la relation d'aide à son terme le plus court (« se faire faire les devoirs ») et quelque peu vidée de sens, du fait du refus de collaboration mis en avant par des enseignants défendant leur « territoire ».

« J'avais été un peu déçue parce que c'était pas vraiment un terrain d'expérience, enfin moi j'imaginais pratiquement que j'allais avoir une action d'enseignement ou quelque chose comme ça, et c'est pas vraiment ce qu'attendaient les élèves qui viennent nous voir. Ils viennent avec leur problème, dans le meilleur des cas ils veulent le

faire avec nous mais en général ils veulent qu'on le fasse, et ça, ça ne m'amuse pas quoi, ça m'a vite pesé.»

Les difficultés peuvent tenir également à la nature de l'engagement des élèves, qui n'évite pas une forme d'ethnocentrisme et les dérives d'une logique missionnaire :

«Débarrassé de la prépa, tu as, enfin, du temps pour faire tout ce que tu as toujours voulu faire, du temps pour toi... et pour les autres ? Tu as rêvé d'être prof [...] ou, tout simplement, tu as envie de te rendre utile, et d'aider des enfants ou des ados, alors, viens donner un peu de temps à «l'aide aux devoirs». Crois-moi, tu ne le regretteras pas. [...] En échange tu repars avec la satisfaction d'avoir amélioré son carnet de notes, d'avoir développé sa confiance en lui (ou en elle), et sa confiance en toi, c'est-à-dire souvent en quelqu'un qu'il (ou elle) admire. Pas d'argent dans l'histoire, c'est bénévole et c'est bien mieux comme ça.»<sup>8</sup>

Avec toutes ces limites, l'aide aux devoirs reste malgré tout une forme d'ouverture. Mais c'est à la condition d'être détachée des contingences quotidiennes. Elle traduit l'idéal des valeurs de solidarité, elle répond au besoin de déculpabilisation, elle s'accorde avec les «actions humanitaires» développées par les grandes écoles et va dans le sens de l'attention portée à l'environnement social. En échange, elle ne nécessite pas de mesures de protection, l'activité se déroulant dans les centres sociaux de la commune ; une tentative de soutien scolaire au sein même des locaux de l'École s'est vite heurtée à des questions sécuritaires. L'aide aux devoirs évite donc les pièges et contradictions de l'épreuve du quotidien. Pour les mêmes raisons, le parrainage sportif, qui ne donne accès qu'à des équipements extérieurs au corps de bâtiment central de l'École et bénéficie d'un encadrement plus strict, a pu s'instaurer de manière durable. Les actions nouvellement proposées aux élèves (animation d'ateliers dans les écoles primaires avec une association locale, sensibilisation à l'environnement – au sens écologique – dans des collèges avec le Laboratoire de Sciences de l'Environnement et le service des sports de l'École) tentent de répondre encore aux mêmes exigences : élargir le champ des relations avec l'environnement et protéger simultanément l'entre-soi, sans rencontrer toute la complexité et l'ambiguïté de la question de l'ouverture.

## Chronique d'un partenariat obligé

Le modèle de «l'École citoyenne» peut-il dépasser la dimension idéologique ? Comment inventer des objets «civiques», des objets de partenariat qui évitent le piège de la compassion et le risque du renforcement du stigmatisé ? Comment, surtout, concilier ce qui se présente a

priori comme deux contraires, la production d'un corps et l'ouverture au monde ? Si l'analyse des «épreuves du quotidien» tend à souligner l'ampleur des tensions, il semble que celles-ci puissent être partiellement – et temporairement – dépassées à un niveau institutionnel, dans des cadres formalisés de partenariat.

Quand, à l'ENTPE, on parle de «la convention», on désigne une réalité devenue presque aussi familière que l'un des multiples rouages de cette étrange machine à fabriquer «les Hommes de l'Équipement». La formule évoque le contrat, signé en mai 1994, liant deux institutions de formation (l'ENTPE et l'École d'Architecture de



La «bissectrice», devenue l'entrée principale utilisée par les élèves.

Lyon) à la ville de Vaulx-en-Velin, et définissant des pratiques de collaboration entre les trois signataires investis dans la procédure expérimentale<sup>9</sup>. L'intitulé du contrat, «Convention sur les recherches et les études concernant la ville de Vaulx-en-Velin», éclaire sans ambages le contenu des échanges.

La convention est structurée par un dispositif d'accompagnement sur le modèle de ceux connus pour

8. Extrait du numéro spécial du journal des élèves distribué aux nouveaux intégrant.

9. La convention est tripartite dans son principe, mais son fonctionnement effectif nous permet de faire deux constats : deux des partenaires sont particulièrement impliqués, la Ville et l'ENTPE, et rassemblent tous les acteurs susceptibles d'être concernés par les objectifs de la convention. Elle a été signée pour une durée de 4 ans renouvelables.

10. Le groupe de pilotage n'est pas prévu par la convention initiale. Il est institué depuis janvier 1997, de manière informelle. Les trois signataires de la convention à savoir le maire de la ville, le directeur de l'ENTPE et le directeur de l'ÉAL, y sont directement représentés.

d'autres expérimentations du partenariat : elle est animée par des copilotes, et ses orientations sont arrêtées annuellement par un groupe de pilotage composé des signataires<sup>10</sup>, de collaborateurs de chacune des trois administrations, et des copilotes. A elle seule, cette composition indique, s'il était nécessaire, la force des volontés qui s'incarnent dans le fonctionnement de ce partenariat. Deux publications<sup>11</sup> sont diffusées à un réseau de correspondants des institutions impliquées. « *Papier Velin* » est un bulletin d'information sur les activités de la convention et de mobilisation de nouveaux intervenants. « *Cahier Velin* » est un recueil thématique de présentation des réflexions réalisées au cours de l'année.



Des élèves des écoles de Vaulx-en-Velin à la piscine de l'ENTPE.

Comment interpréter la contractualisation des relations École-ville ? Elle organise les conditions de production d'un « bien commun » fortement circonscrit par la conception qu'en a la ville, qui cependant donne à l'École une légitimité sur le territoire de Vaulx-en-Velin, et une ouverture sur les questions liées à la ville. A partir d'échanges ciblés sur la recherche, elle permet la capitalisation des connaissances et l'accès d'un public diversifié aux débats sur des réflexions difficiles à traiter directement par la municipalité. Pour l'École, la convention a déjà un double effet : elle lui offre un support de communication par lequel est affirmée une spécificité dans le monde des grandes écoles<sup>12</sup> et par laquelle elle conquiert en retour un statut de référent dans le domaine<sup>13</sup>. Elle semble avoir renversé la problématique liée à sa localisation, celle de « l'enclave dorée », n'ayant de manière constitutive rien à voir avec la ville<sup>14</sup> ou celle de la « citadelle assiégée » qui attire sur elle la convoitise et l'agressivité d'un environnement perturbant.

Car entre ouverture et fermeture l'ENTPE a longtemps balancé, ne sachant comment assumer une localisation « atypique » pour une grande école, génératrice dès le départ de tensions entre deux univers sociaux que tout

semble séparer. Gérer sa relation à l'environnement de façon pragmatique, presque au coup par coup, est devenu impossible avec les profondes modifications du contexte, en particulier la montée des difficultés urbaines. Les rapprochements de l'École et de la ville ont pris forme avec le temps. La signature d'un contrat d'association marque le début d'une formalisation des relations de l'ENTPE et de Vaulx-en-Velin, après une histoire faite d'« expériences segmentées ».

## Le partage des équipements sportifs

La question de l'intégration de l'ENTPE dans le tissu urbain<sup>15</sup> de Vaulx-en-Velin fut posée dès la genèse du projet architectural, en 1972. Les maîtres d'œuvre de l'École furent fortement inspirés par le concept d'« école ouverte », couramment développé dans le début des années soixante-dix. S'agissant de l'ENTPE, l'équipe parisienne chargée de piloter la délocalisation appelait de ses vœux « une intégration de la vie de l'École avec la vie des habitants de Vaulx-en-Velin »<sup>16</sup>, en particulier par l'accès, à des personnes étrangères à l'École, de certains de ses équipements à caractère social (piscine, restaurant scolaire, etc.). Une École conçue comme exemplaire en matière d'intégration s'implantait donc dans une des plus récentes ZUP de France, emblématique, elle aussi, de ce que le ministère de l'Équipement présentait alors comme un modèle achevé de conception urbaine.

La question des équipements sportifs ou collectifs n'est pas anodine dans l'histoire de la ZUP de Vaulx-en-Velin. En effet, l'abondant programme initial des équipements collectifs prévus dans la ZUP avait suscité un certain enthousiasme de la part des élus municipaux communistes. Une grande partie de ces équipements fut sacrifiée au nom de la réduction des dépenses publiques, et fit l'objet d'une « bataille » visant à contraindre l'État et la Communauté Urbaine de Lyon à achever l'urbanisation engagée. Au cours de cette période, l'ENTPE, alors en construction, continuait de disposer d'importants moyens financiers pour mener à bien l'aménagement de ses locaux et installations sportives. Les élus locaux se tournèrent donc vers ce nouvel acteur pour tenter d'implanter

11. Aucune périodicité n'est formellement prévue pour ces publications. Elle dépend de l'intensité de la vie de la convention. On note que le nombre annuel de l'une et l'autre augmente depuis leur création.

12. A la Conférence des Grandes Écoles organisée à Lyon les 13, 14 et 15 novembre 1996, trois communications ont été présentées par l'ENTPE, relatives à ses relations avec Vaulx-en-Velin.

13. Une importante délégation constituée autour de l'Institut d'Informatique d'Entreprise d'Évry est venue s'informer sur l'état des échanges entre l'École et la ville.

14. Déterritorialisée par sa dimension État, étrangère à Vaulx par sa population scolaire dont nul élève n'appartient à Vaulx-en-Velin, riche de moyens dont la ville ne dispose pas.

15. Notamment dans le nouveau centre-ville de Vaulx-en-Velin, cœur de la ZUP en cours d'aménagement.

16. In « Une nouvelle École », *Les Travaux Publics*, n° 1006, 1974.

et de gérer des équipements collectifs communs. L'ENTPE programmait une piscine sur son campus, la ville projetait d'en construire une, la Caisse des Dépôts et Consignations, financeur privilégié des collectivités locales, prônait l'intégration des équipements : tout semblait réuni, aux yeux des élus vaudais, pour que cette piscine devienne une réalisation commune. Mais le plateau sportif de l'ENTPE, encore aujourd'hui considéré comme exceptionnel au regard des effectifs d'étudiants le fréquentant, avait été obtenu du ministère comme une « dot » compensant le départ de Paris, et rentrait dans un projet de restructuration interne de la vie extra-scolaire, tournée jusqu'alors vers le Quartier Latin parisien. Aussi la ville finit-elle par construire sa piscine, notoirement sous-dimensionnée. Les logiques internes de l'École, alliées à celles de son ministère de tutelle, lui maintenant les moyens de sa délocalisation, ne laissèrent pas place à une maîtrise d'ouvrage commune.

A partir du milieu des années quatre-vingt, l'École, à qui la complexification de ses usages internes interdit un dispositif rigide de protection « passive », comprit qu'elle devait composer avec son environnement : les échanges de bons procédés avec la mairie autour de l'utilisation mutuelle des équipements sportifs se développèrent. La piscine, en particulier, apparut, pour les responsables de l'École, comme un moyen de compensation de la fermeture progressive des locaux et de la mise en place d'un dispositif de sécurité et de surveillance sur le campus. Toutefois ce type de coopération, qui perdure aujourd'hui, reste problématique. La ville apparaît encore, au regard de certains, comme un partenaire boulimique et jamais rassasié, soupçonné de vouloir s'approprier les richesses de l'École – en l'occurrence les biens de l'État – ou tout au moins la forcer à les partager. Cette vision particulière du partenariat occulte une collaboration pourtant importante sur le plan sportif, bâtie quotidiennement tout au long des vingt dernières années, et dont le point d'orgue, peu médiatisé au sein de chacune des institutions, a été en 1996 l'organisation conjointe du Championnat du Monde universitaire de tir à l'arc. Pourtant, la vision dominante reste celle d'une institution qui, à travers une relation limitée avec la ville, monnaie en quelque sorte sa tranquillité.

## La mixité sociale par le logement étudiant

Si l'utilisation mutuelle des équipements résulte d'un choix réciproque, la question du logement des étudiants est *a priori* de l'ordre de la relation incontournable : l'ENTPE a accueilli jusqu'à plus de 700 élèves simultanément. Certains d'entre eux préfèrent aller habiter à Lyon, principalement en troisième année, mais la plupart vivent à Vaulx-en-Velin, dans des résidences étudiantes. L'implantation de celles-ci avait fait l'objet d'un groupe de travail au moment de la délocalisation de l'ENTPE, exprimant le souhait de voir les différentes résidences disséminées dans la ZUP. La réalisation définitive ne fut pas

aussi dispersée, mais il reste que la question de la mixité sociale a été présente dès le début de la réflexion sur la délocalisation. Confiée à des organismes HLM, et faisant l'objet d'une collaboration avec la direction de l'École, la gestion de ces logements est devenue plus préoccupante à mesure que la vacance augmentait dans le parc social de la ZUP, notamment au cours des années quatre-vingt. L'implantation de l'École d'Architecture de Lyon sur le campus de l'ENTPE, en 1988, et l'expansion continue du campus universitaire voisin de la Doua, à Villeurbanne, ont poussé certains organismes HLM de la ZUP à effectuer des réhabilitations réservant aux logements étudiants une part plus importante.

Tout en essayant à maintes reprises de tempérer l'empressement des organismes HLM face à la clientèle des TPE, solvable et particulièrement captive, les services de la ville se lancèrent dans une réflexion plus approfondie sur le logement étudiant comme diversification du peuplement. Ce travail faisait écho à la toute nouvelle Loi d'Orientation sur la Ville (LOV), incitant à la mixité sociale. Cette tentative se heurta à deux types de problèmes. Tout d'abord, la tendance générale des promotions de l'ENTPE était à la baisse, malgré l'arrivée d'élèves « civils » non fonctionnaires en 1987. Le nombre d'élèves résidant à Vaulx-en-Velin s'amenuisait, après les « émeutes » de 1990 et du fait de l'attraction grandissante pour le centre de Lyon. La fluctuation des effectifs de l'ENTPE venait rappeler la fragilité « structurelle » des actions partenariales s'appuyant sur l'École. Par ailleurs, la réflexion, réactualisée par la LOV, sur la mixité sociale (présentée comme un élément de redressement de l'image des « quartiers sociaux ») relevait d'un certain type de « diagnostic » porté sur la question urbaine, conjoncturel plus que structurel, qui faisait pour le moins débat entre élus socialistes et communistes de la majorité municipale. L'École, quant à elle, utilisa de façon récurrente l'apport d'une population solvable et socialement élevée comme un des termes de ses échanges avec la ville, quitte parfois à aiguïser les désaccords et conflits avec la municipalité.

## La formalisation de l'aide aux devoirs

L'« aide aux devoirs » constitue un autre exemple de relations, plus informelles, entre l'École et la ville : depuis quelques années, des élèves-ingénieurs de l'ENTPE aident dans leur travail scolaire des enfants et adolescents scolarisés dans les divers établissements vaudais. Les origines de « l'aide aux devoirs » dans l'École sont difficiles à cerner. Elles semblent remonter aux années quatre-vingt. Les uns en attribuent la paternité à la Communauté chrétienne de l'École. D'autres évoquent davantage des démarches personnelles, en quelque sorte de voisinage, faisant écho à des actions « d'aide à la maison » de la Confédération Syndicale des Familles dans la ZUP. L'aide aux devoirs a cependant subi une première étape de formalisation à la fin des années quatre-vingt, suite aux contacts répétés de certains élèves avec le centre social du



Grand Vire. Le responsable de cette activité au centre social a depuis pris l'habitude de venir la présenter chaque année à l'École, assurant ainsi un renouvellement des élèves-ingénieurs engagés.

Ce lien reste toutefois fragile : « l'aide aux devoirs », bien que fréquemment mise en avant par la ville ou par



L'ENTPE avant les récents travaux d'extension. Au fond, le logement des étudiants.

l'École, n'en repose pas moins sur un faible nombre de personnes au sein de l'École, et est soumise à la rotation, tous les trois ans, de ceux qui s'engagent. L'arrivée de « services civils », à partir de 1991-92, a joué cependant un rôle important dans la formalisation et l'institutionnalisation de ce qui était auparavant marqué par la succession de démarches individuelles. De toutes les relations établies entre l'École et la ville, « l'aide aux devoirs » est sans doute la plus consensuelle. Comment réprover, en effet, la démarche de jeunes élèves fonctionnaires symbolisant la réussite scolaire, et s'investissant régulièrement auprès d'enfants ou d'adolescents issus de milieux sociaux défavorisés, pour leur venir en aide ? L'École s'est saisie de ce partenariat emblématique, l'a particulièrement valorisé, lui donnant une visibilité extrême tournant parfois à la compassion. Son empressement dans ce sens n'est pas sans inquiéter parfois, du côté de la Ville, où l'on y voit une dérive caritative qui tendrait à mettre les habitants dans une position d'assistés face aux élèves de l'École.

## La recherche d'un ancrage local

Contrairement aux expériences de coopération qu'ont constitué l'aide aux devoirs, le partage des équipements sportifs ou le logement, la convention semble engager la ville et l'École de façon beaucoup plus affirmée. Si cette convention se nourrit (parfois en creux) des expériences précédentes et fait resurgir certains antagonismes, elle constitue également un « moment de rencontre » quasi nécessaire entre deux institutions mues par leurs propres dynamiques de transformation.

La convention a été signée à peu près vingt ans après la localisation de l'École à Vaulx-en-Velin. Même si la

courte durée de l'expérience ainsi que les contradictions dans lesquelles elle se trouve enserrée ne permettent nullement d'augurer de sa durabilité, on peut penser que cette coopération s'inscrit dans le mouvement général de contractualisation des relations entre partenaires locaux. Pendant les dix premières années de leur co-naissance à Vaulx-en-Velin, les deux institutions sont restées dans un rapport d'indifférence bienveillante, accaparée l'une et l'autre par la réalisation des conditions de leur modernisation annoncée. 1985 marque le début d'une transformation des relations de l'École et de la ville. Les évolutions, économiques, sociales, urbaines du contexte, font naître de nouveaux modèles d'appréhension du territoire, qui valorisent la singularité du local et ses ressources intellectuelles propres. Dans la mouvance de ces approches « localistes », l'ensemble du corps social de l'École n'échappe pas aux interrogations sur son propre ancrage territorial.

Cependant, les formes diversifiées de l'échange entre l'École et la ville sont restées longtemps invisibles. En fait, cette ville représente ce qui peut diviser l'École. Il n'y a pas de véritable consensus sur la nature de la collaboration à établir avec sa municipalité. Si les questions de sécurité sont fortement consensuelles, celles de l'ouverture sont potentiellement conflictuelles. La ville divise, et elle effraie. En tant que grand ensemble, elle est porteuse de la réalité mais aussi des fantasmes qui construisent la légende noire des ZUP. Elle effraie aussi en tant que monde politique, obscur et rusé par définition, durci par la gestion de l'urgence, rompu à la pratique du rapport de force.

En 1991, en liaison avec le « POM »<sup>17</sup>, ont été décidées les principales opérations d'extension de l'École, dans la perspective de corriger le programme initial de l'École qui n'avait pas prévu notamment un développement aussi important de la recherche et de la formation continue. La ville va être informée du projet, et consultée sur sa manière de voir les choses. Contrairement à d'autres contacts pris précédemment sur ce terrain de l'urbain, qu'ils révèlent comme le noyau dur de la relation, cette fois les pourparlers vont aboutir, après bien des difficultés, à un résultat. Mesurer le chemin parcouru au cours des trois ou quatre années de négociations plus ou moins épisodiques, et qui conduisent à la signature de la convention, implique le rappel des positions de l'une et l'autre institutions.

## Distanciation municipale

Le maire de la ville s'attache à tracer les lignes de force de cette coopération, à partir de ce qu'il appréhende pour Vaulx-en-Velin. Deux écueils lui paraissent devoir être évités. La volonté tout d'abord d'échapper au repli intel-

17. Le « Plan Objectifs-Moyens » est une directive du ministère de l'Équipement de l'époque adressée à l'ensemble de ses services, dans la perspective d'adapter les objectifs aux moyens.

lectuel et spatial tient à son analyse de la situation sociale et de la question de l'immigration et aux risques de développement d'une gestion de la pauvreté par un communautarisme municipal à la française. Il s'agit ensuite d'éviter la réduction des questions sociales à ce qui est susceptible de troubler l'ordre public existant, comme le fait sur son territoire la « politique de la ville », qu'il trouve marquée par trois défauts : trop réactive à l'événement, insuffisamment liée à une politique globale d'aménagement du territoire, un peu trop consensuelle. La ville pousse fortement la convention du côté de la recherche pour lutter contre les dérives de la gestion au fil de l'eau ou de l'urgence ; elle espère aussi échapper à ce qu'elle perçoit des tentations de l'ENTPE, la version bureau d'études de la ville et la dérive caritative.

En effet, dans l'histoire récente de la municipalité vau-daise, une grande attention a été portée à l'univers de l'expertise, et parfois même de la recherche. Pour une bonne partie du personnel, la distanciation et le recul vis-à-vis de l'action quotidienne semblent constituer une véritable « bouffée d'oxygène ». Cette nécessaire ouverture intellectuelle a trouvé un temps un relais dans la volonté municipale de se doter d'une expertise interne et autonome pour suivre le développement de la ZUP. En effet, dès les années soixante-dix, le souci de s'affranchir de l'autorité de la communauté urbaine<sup>18</sup> fut à l'origine de la création de services techniques importants, puis, au début des années quatre-vingt, d'un service « études et programmation ». Son rôle était de produire des documents statistiques et prospectifs qui puissent donner aux chefs de service et aux élus le moyen d'une évaluation et d'une orientation de la politique communale. Confronté régulièrement à la difficulté d'articuler, au sein même de l'équipe municipale, expertise critique et activité gestionnaire, ce service fut dissous en 1994 au moment où l'obtention d'une procédure grand projet urbain imposait une diminution drastique des coûts de fonctionnement et une externalisation de certaines compétences.

Il demeure cependant qu'un certain nombre de cadres municipaux expriment aujourd'hui encore une forte volonté de relativisation face à l'urgence et aux contradictions des contraintes professionnelles<sup>19</sup>. Certains élus sont aussi à la recherche d'une forme d'expertise régulière et de ressource intellectuelle, qui leur permette d'appréhender les évolutions en cours (GPU, zone franche urbaine). Même si les enjeux quotidiens prennent nécessairement le pas sur cette volonté de globalisation, il semble que la convention Ville/ENTPE/École d'Architecture peut aider à faire vivre cette réflexion recherchée par les acteurs de la ville, tout en évitant une confrontation trop systématique aux impératifs immédiats de la gestion municipale.

## L'ouverture de l'École aux sciences sociales

Par contre, l'ENTPE, du fait même de ses intérêts et de sa culture équipement, cherche à tirer la convention sur le versant opérationnel et professionnel de la poli-

tique de la ville. Fortement investie par le ministère de tutelle, cette politique constitue en quelque sorte un territoire légitime de redéploiement ou de diversification des pratiques des ITPE.

Que l'ENTPE puisse se constituer, à travers la recherche et la formation pour la politique de la ville, en acteur privilégié d'une réflexion sur des domaines relevant des sciences humaines et sociales n'était pas évident. Ce positionnement récent peut s'expliquer largement par la logique de développement qui a marqué l'École au cours de la dernière décennie. Dans un contexte général de désengagement institutionnel et financier de l'État (lois de décentralisation et partition des compétences au profit des collectivités territoriales, mais aussi avancée des thèses néo-libérales, montée en puissance du « local », etc.)<sup>20</sup>, l'ENTPE s'est lancée au milieu des années quatre-vingt dans une importante réflexion. Un certain nombre d'actions ont été initiées, telles que le recrutement d'élèves civils (pour amortir la baisse du recrutement des fonctionnaires) et l'adoption d'une politique de communication, l'entrée progressive des techniques de management dans la direction et les programmes pédagogiques, la structuration des laboratoires de recherche – dont deux relevant des sciences sociales<sup>21</sup>.

L'une des conséquences de ces changements fut l'ouverture de l'ENTPE à des domaines où les logiques techniques n'étaient plus dominantes, alors que dans le même temps l'État se redéfinissait un rôle d'« animateur » de pratiques locales partenariales qu'il entendait décloisonner et désectoriser<sup>22</sup>. Anticiper sur l'évolution du rôle de l'État était probablement devenu une nécessité pour l'École. En s'ouvrant d'une part sur le domaine de la politique de la ville (politique par laquelle l'État cherche à redéfinir son action et à se construire une nouvelle légitimité), et, d'autre part, en s'inscrivant elle aussi dans une logique d'interaction et de partenariat avec l'univers politico-administratif local, l'École semble réinterroger sa dimension de service déconcentré de l'État, et la mission de service public dont elle est porteuse.

18. La Communauté Urbaine de Lyon fut créée en 1969.

19. Les nombreux débats organisés par le syndicat CGT-UFICT des cadres municipaux (les plus récents ayant porté sur le service public) illustrent cette volonté, de la part d'une partie du personnel, d'interroger le « sens » de son action quotidienne.

20. Le ministère de l'Équipement, dont le rôle avait été moteur dans la modernisation du territoire national, ne fut pas épargné par ces changements. Voir sur ce point J.-P. Gaudin, *Les nouvelles politiques urbaines*, PUF (Que sais-je ?), 1993.

21. ASTER (Aménagement-Société-Territoire), et CEOPS, orienté vers l'évaluation des politiques publiques. L'actuel laboratoire RIVES (Recherches Interdisciplinaires Ville-Espace-Société) résulte de la fusion, en 1994, de ces deux laboratoires.

22. J. Donzelot, Ph. Estèbe, *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville*, Éditions Esprit, 1994.

## Le « territoire » au cœur de la convention

La convention Ville/ENTPE/ÉAL peut ainsi être lue comme le point de rencontre entre deux institutions dont les logiques d'évolution imposent, à un moment donné, de se tourner l'une vers l'autre. Dans cette démarche, les deux parties ne pourront cependant faire l'économie d'une confrontation de leurs contradictions. La convention, bien que fondée sur des logiques qui la rendent quasi nécessaire, tant pour la ville que pour l'École, constitue un partenariat à l'équilibre fragile, où les ajustements établis sont constamment remis en question. De façon récurrente, la convention implique une confrontation d'autant plus délicate qu'elle met en jeu deux modèles distincts – et partiellement contradictoires – de représentation du territoire.

Les années soixante-dix furent indéniablement marquées par un profond décalage entre le territoire quotidien de l'action politique municipale (tel qu'il était conçu notamment par les élus communistes), et les représentations fonctionnelles et technicisées que véhiculait le ministère de l'Équipement, dans le parfait déni des singularités locales. D'une certaine manière, l'histoire des relations entre l'ENTPE et la ville de Vaulx-en-Velin incarne ce rapport entre une commune aux prises avec la gestion des difficultés économiques et sociales, et l'État urbaniste. L'on aurait tort de croire que la décentralisation et le recul de l'État des années quatre-vingt ont mis un terme définitif à ce rapport difficile. Lorsqu'en 1988 les locaux de l'École d'Architecture de Lyon ont été inaugurés sur le campus de l'ENTPE, cette nouvelle construction étatique a été ressentie par le personnel de la ville comme une démonstration supplémentaire de la toute puissance du ministère de l'Équipement. La fermeture progressive du

campus des deux écoles aux Vaudais non élèves a été également source d'incompréhension, puisque les revendications municipales sur l'usage de cet aménagement restaient ainsi sans écho. Plus récemment, en 1993-94, le projet d'extension de l'ENTPE s'est trouvé confronté à la construction « autoritaire » du planétarium municipal, à proximité immédiate des terrains devant accueillir les nouveaux locaux de l'École. L'« urbain », indéniablement, est un sujet sur lequel la ville et l'École ont appris à cultiver le rapport de force.

Les difficultés que la convention doit surmonter ne sont donc pas mineures. Certes, pour la première fois, l'ENTPE cherche à tirer parti d'une localisation jusqu'alors vécue sur un mode négatif et sécuritaire. Mais la constitution des questions sociales en nouveau « territoire » d'expertise pour l'École ne fait-elle pas courir le risque d'une stigmatisation accentuée du territoire communal ? Après quasiment trois ans de fonctionnement, le principal mérite de la convention est tout au moins d'avoir ouvert un espace de débats<sup>23</sup> où les membres des différentes institutions peuvent s'exprimer sur ces questions, et, plus généralement, sur l'évolution de notre société.

**Jean-Paul Payet, Malika Amzert,  
Gilles Bentayou, François Duchêne,  
Géraldine Geoffroy**

---

23. L'équipe de la convention organise régulièrement des conférences (Emmanuel Todd, Michel Wieviorka, Michèle Tribalat, comptent parmi les conférenciers invités les plus renommés) auxquelles assiste généralement un large public, composé d'universitaires, d'étudiants, mais aussi d'une partie du personnel municipal, de travailleurs sociaux de la commune, de représentants d'associations, etc.

> **Jean-Paul Payet**, sociologue, est maître de conférences à l'Université Lyon 2 et chercheur au GRS (Groupe de Recherche sur la Socialisation) et à l'ARIESE-RESEAU.

> **Malika Amzert**, ingénieur agronome et docteur en économie, est enseignant-chercheur au laboratoire RIVES (Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société) de l'ENTPE.

> **Gilles Bentayou**, ingénieur des Travaux Publics de l'État, est doctorant en géographie, section urbanisme et aménagement, au laboratoire RIVES de l'ENTPE.

> **François Duchêne**, architecte-urbaniste, est doctorant en géographie, section urbanisme et aménagement, au laboratoire RIVES de l'ENTPE.

> **Géraldine Geoffroy**, ingénieur des Travaux Publics de l'État, est doctorante en géographie, section urbanisme et aménagement, au laboratoire RIVES de l'ENTPE.

Le présent article est issu d'un rapport de recherche intitulé « Une grande école en banlieue. Les épreuves du territoire » (GRS-RIVES, décembre 1996, 251 p.) commandité par l'ENTPE et réalisé sous la responsabilité scientifique de Jean-Paul Payet.